Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20261029-75_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

XTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 12
Votants 15
Pouvoirs 3

Date de la convocation : 23/10/2026

Le vingt-neuf octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, ESNAUD Corentin, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, LE BLEVEC Mickaël, ROUX Emmanuel, SALMON Marie
Absents excusés : HERVÉ Mattis (Pouvoir à BOUCHET Isabelle), LE COCQ GEFFROY Gwladys (Pouvoir à BOUREL Cécile), OLIVIER Jennifer (Pouvoir à ROUX Emmanuel)
Absents :

Secrétaire de séance : GICQUEL Jacqueline

75/2026	**Avenant aux conventions avec l'EPFB**

Rapport de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire,

Suite à l'achat du bâtiment par l'EPF Bretagne, une convention d'usufruit a été signée avec la commune pour pouvoir commencer les travaux et louer le bâtiment aux futurs gérants du commerce et locataires des logements sociaux.

Il est proposé un avenant aux conventions pour stipuler que seule la commune puisse racheter le bien. Cet avenant est obligatoire pour pouvoir souscrire les prêts auprès de la Banque des Territoires, concernant le financement des deux logements sociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Autorise** Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout document afférent à la gestion du bien par l'EPF Bretagne, puis au transfert de propriété à la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)